

Allianz Suisse Société d'Assurances

Agence Romont
Grand-Rue 1
CH-1680 Romont FR
Téléphone 026 651 99 00

Siège principal
Bleichenweg 19
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 358 71 11
Fax +41 58 358 40 42

Assurance patrimoine pour entreprises
Aperçu du contrat pour Police no T20.0.076.550

Motif d'établissement: Modification du contrat

Durée d'assurance

Valable dès le	14.05.2008
Expiration de l'assurance	01.06.2013
Échéance principale	01.06.

Preneur d'assurance

ARA TOURS Sàrl
CH-1700 Fribourg, rue des Chanoines 13

Risques assurés

Prime nette annuelle

Responsabilité civile entreprise / professionnelle	CHF	282.20
Rabais pour absence de sinistres pris en compte dans la prime		

Prime

Prime annuelle nette	CHF	282.20
Prime annuelle brute	CHF	296.30
Paieement annuel	CHF	296.30
y compris:		
Droit de timbre	CHF	14.10

Décompte du contrat

nette brute

Responsabilité civile entreprise / professionnelle				
Crédit du 14.05.2008 au 31.05.2009	CHF	295.50	CHF	310.30
Prime du 14.05.2008 au 31.05.2009	CHF	295.50	CHF	310.30
Prime due résultant du présent décompte	CHF	0.00	CHF	0.00

Vous trouverez, en annexe, l'état actuel du compte de ce contrat d'assurance.

Cet aperçu du contrat fait partie intégrante de la police.

Assurance patrimoine pour entreprises
Responsabilité civile entreprise / professionnelle
Police no T20.0.076.550

Couverture d'assurance

Risque assuré

Agence de voyages

Couverture de base

Par année d'assurance pour l'ensemble des dommages corporels et matériels ainsi que les frais de prévention de dommages	Somme d'assurance	CHF	3'000'000.00
Par événement pour dommages corporels et matériels ainsi que les frais de prévention de dommages	Franchise	CHF	200.00

Assuré sans convention individuelle :

Sinistres qui ont pour cause des bâtiments, installations et terrains qui servent complètement ou partiellement à l'entreprise assurée
 Responsabilité civile découlant de la participation aux foires et expositions
 Responsabilité civile découlant des risques annexes à l'entreprise
 Frais de prévention de dommages
 Dommages à des locaux de bureau, de commerce ou de vente pris en location, en leasing ou affermés
 Dommages aux installations ou appareils de bureau pris en location ou en leasing
 Perte de clés confiées
 Protection juridique dans le cadre de la franchise
 Dommages découlant de l'utilisation d'appareils à laser
 Utilisation de véhicules sur voie publique sans permis de conduire, sans plaques d'immatriculation

Variante "Basis" assurée

Responsabilité civile du maître de l'ouvrage			
Coût de construction jusqu'à max.:		CHF	500'000.00
Dommages aux objets travaillés et confiés			
Dommages lors du chargement et du déchargement			
Dommages à des biens-fonds, immeubles, locaux et installations pris en location, en leasing ou affermés			
Biens-fonds, immeubles et installations ne servant pas à l'entreprise			
Responsabilité civile du fait de publications dans les médias	Sous-limite	CHF	100'000.00
Responsabilité civile personnelle lors de voyages professionnels			
Dommages dans les vestiaires			
Assurance prévisionnelle pour les nouvelles sociétés			
Assurance prévisionnelle en cas d'aggravation du risque			

Rabais pour absence de sinistres pris en compte 15%

Conditions en vigueur

Conditions particulières (CP) - Rabais pour absence des sinistres
 Conditions particulières (CP) - Activité comme maître de l'ouvrage
 Conditions particulières (CP) - Inclusion de biens-fonds, immeubles et installations ne servant pas à l'entreprise
 Conditions particulières (CP) - Responsabilité civile du fait de publications dans les médias
 Conditions particulières (CP) - Assurance de la responsabilité civile personnelle lors de voyages professionnels
 Conditions particulières (CP) - Dommages dans les vestiaires
 Conditions particulières (CP) - Assurance de prévoyance pour les entreprises nouvellement créées ou reprises